



INVENTAIRE des TUNNELS FERROVIAIRES de FRANCE

itff@hotmail.fr

TUNNELS DU JURA

Comme toute région montagneuse, le département du Jura est riche en tunnels. Les voies ferrées doivent en effet s'extraire de profondes vallées pour monter sur le plateau jurassien par des parcours hardis.

Si certaines de ces lignes sont encore en activité et d'accès dangereux, d'autres par contre sont aujourd'hui abandonnées et offrent de beaux parcours de randonnée accessibles à tous.

Parmi les points les plus originaux du département, citons :

- La ligne en service Dôle (Jura) > La Cluse (Ain), plus connue sous le beau nom de ligne des Hirondelles, et dont la section la plus spectaculaire, Andelot > Saint Claude, n'est qu'une longue suite d'ouvrages d'art, tunnels et viaducs, tous plus aériens les uns que les autres comme à Morez où l'on ne compte pas moins de 6 viaducs et 4 tunnels dans un carré de 2 km de côté.



Photo ancienne montrant quatre des six viaducs de Morez



- Deux parcours pédestres au départ de Lons le Saunier, à flanc de la reculée de Revigny. Le tracé supérieur suit l'ancienne voie normale vers Champagnole. Son début est aménagé Voie Verte et comporte pour l'instant deux tunnels éclairés. Les autres le seront probablement au gré de l'avancement des travaux. Ils réservent cependant quelques surprises intéressantes. Le tracé inférieur suit l'ancienne voie métrique qui montait vers Clairvaux. Il est lui aussi en cours d'aménagement Voie Verte et, dans sa partie encore sauvage, il offre un ouvrage d'art unique en France : un pont très pentu qui servait de glissière pour débarder des grumes depuis la forêt située au-dessus.



- Enfin, les belles gorges de Malvaux, près de Foncine le Bas, qui livraient passage à la ligne métrique d'un petit tramway électrique dont la photo ci-contre montre un viaduc.

Le Jura est donc véritablement un paradis pour les amateurs de la chose ferroviaire. Et ses magnifiques paysages contribuent grandement au plaisir qu'on peut éprouver à parcourir toutes ces vieilles voies.



**Si vous pouvez nous apporter des détails complémentaires,
ou si cette notice comporte des erreurs,
merci de nous le signaler.**

★ ★ ★